

LISTE DES PRESTATAIRES POUR LE CONTROLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT LORS DES CESSIONS IMMOBILIERES SUR LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS GRAND E

Attention, la liste des prestataires agréés a été mise à jour le 10/05/2019

Le **certificat de conformité** est délivré par le service public d'assainissement sur la base d'un **contrôle de conformité** réalisé par un prestataire agréé à la charge du propriétaire. La durée de validité du certificat de conformité est d'un an, à condition qu'aucune modification n'ait été apportée aux installations intérieures.

Lorsque des non-conformités sont constatées, le service public d'assainissement établit les prescriptions de mise en conformité et assure le suivi du dossier **jusqu'à la contre-visite après travaux**, facturé au demandeur selon le tarif en vigueur.

Prestataires agréés

Gournay-sur-Marne :

Contrôles et certificats de conformités établis par le titulaire de la Délégation de Service Public : Véolia (prise de rendez-vous au 09 69 36 05 42).

Neuilly-Plaisance :

Contrôles et certificats de conformités établis par le titulaire de la Délégation de Service Public : Suez (prise de rendez-vous au 01 48 17 04 00).

Pour les autres communes :

Société VEOLIA

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 0969 360 542

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

Communes concernées : **Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois et Villemomble**

SUEZ

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 09 77 408 408

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

Les demandes d'information peuvent se faire également par internet sur louise.siar@suez.com

Communes concernées : **Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Le Raincy, Vaujours et Villemomble**



Bureau d'Etudes TEST INGENIERIE

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 01.60.07.07.07

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00-12h30 et de 14h00-18h00

Communes concernées : **Coubron, Gagny, Montfermeil et Vaujours**

DUPRE LAURENT Bureau d'études

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 06.74.72.57.81

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et de 14h00-18h00

Communes concernées : **Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble**

Diagadom

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 01.60.17.29.80

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00-12h30 et de 14h00-19h00

Communes concernées : **Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble**

2M DIAG

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 06.47.25.53.66

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au samedi de 9h00-19h00

Communes concernées : **Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble**

ACES

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 06.43.49.73.01

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au samedi de 8h00-19h00

Communes concernées : **Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble**

KAPECO

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 01.83.62.13.36

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00-19h00

Communes concernées : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble

ASDIAG

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 06 11 34 36 71

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au samedi de 8h00-18h00

Communes concernées : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble

ACTEX

N° Téléphone pour les prises de rendez-vous : 01 43 53 10 00

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au samedi de 8h00-19h00

Communes concernées : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble



Cette procédure **ne concerne pas les propriétés desservies par un réseau public d'assainissement départemental**. Les services départementaux (Direction de l'Eau et de l'Assainissement de Seine-Saint-Denis –DEA93) assurent en direct l'ensemble des missions (contrôle, rapport et certificat) après prise de rendez-vous au 01 43 93 65 00.

Préalablement à une prise de rendez-vous avec un des prestataires agréés, Grand Paris Grand Est **vous invite à vous rendre sur le site internet seinesaintdenis.fr**, rubrique « Etes-vous raccordé au réseau départemental » afin de vérifier le type de réseau desservant votre propriété.

Êtes-vous raccordé au réseau départemental ?

-

Afin de vous adresser au bon interlocuteur, il est nécessaire de déterminer si votre propriété est raccordée au réseau d'assainissement départemental.

-

Pour savoir si votre propriété est ou sera raccordée au réseau départemental d'assainissement ou encore pour demander un certificat de conformité de raccordement, sélectionnez votre commune dans la liste ci-dessous, puis, sélectionnez votre rue. Si cette dernière ne s'y trouve pas cela signifie que votre propriété est susceptible d'être raccordée à un réseau Tiers (Communal, Communautaire, interdépartemental...).

Pour toute demande de certificat de conformité de raccordement, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de conformité de raccordement et le renvoyer complété à la Direction de l'eau et de l'assainissement du Conseil départemental (adresse indiquée sur le formulaire).

Pour toute demande de nouveau raccordement ou même en cas de réutilisation de branchement existant, vous pouvez également télécharger le formulaire de demande de branchement (par ailleurs disponible en Mairie). Ce formulaire doit être envoyé à Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis – DEA / SGAP – 93006 Bobigny cedex.

Contrôle de la conformité des branchements au réseau d'assainissement

Votre recherche

Choisissez votre ville :

▼

Les prestataires de contrôle assainissement n'apparaissant pas sur cette liste et souhaitant être agréés peuvent effectuer une demande auprès de Grand Paris Grand Est 01 41 70 30 06 ou assainissement@grandparisgrandest.fr